

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 21 septembre 2015 – PROCES-VERBAL

- Etaient présents :
- M. Denis STOLF, maire de Treveray, président,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Dany EDOT, suppléant de M. ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jean-François MARECHAL, suppléant de M. FRANÇOIS, commune de Saudron,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Marc DEMULSANT, représentant M. le Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Michel FERAT, ASN,
- Mme Martine HURAUT, représentant M. BAILLET, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mlle Laetitia COLON et Mme Sandrine JEANDITPANNEL, CLIS.
  
- Etais représenté :
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA.
  
- Etaient excusés :
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA.
  
- Etais invité :
- M. Michel PELTIER, suppléant de M. COUDRY.



M. STOLF rappelle qu'il vient d'être désigné à la présidence du CLIS par les Présidents des conseils départementaux de la Meuse et de la Haute-Marne. Il entend continuer à travailler avec le même esprit d'ouverture que sous la présidence de M. CANOVA, en essayant d'associer le maximum de personnes. Cette désignation entraîne la nécessité de procéder à l'élection d'un nouveau vice-président lors du prochain CA (deuxième quinzaine de novembre). D'ici là, les candidats peuvent se déclarer auprès du secrétariat du CLIS.

Il présente M. DEMULSANT, qui remplace M. NAUDIN comme sous-préfet en charge du dossier du projet de stockage auprès du préfet de la Meuse, préfet coordinateur.

#### 1) Approbation du PV du CA du 6 juillet 2015

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 juillet 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins deux abstentions (Mme FRANÇOIS et M. FLEURY).

#### 2) Préparation de la prochaine AG (29 octobre)

M. STOLF indique que la synthèse du 9ème rapport de la CNE rédigée par Mlle COLON vient d'être transmise aux membres du CLIS. Ces derniers peuvent poser leurs questions par écrit avant fin septembre.

Concernant le déroulement de la réunion, M. STOLF souhaite avoir l'avis des membres du CA sur la façon de procéder. Jusqu'à maintenant, la CNE présente son rapport en intégrant les réponses aux questions posées par écrit, puis répond aux questions orales posées par les personnes présentes. Mais ce dernier temps intervient tardivement et ne permet pas une réaction immédiate au contenu de la présentation ou des réponses apportées.

Pour M. LERAY, la présentation est trop longue (et, pour M. FEUILLET, parfois trop compliquée) et devrait être découpée par thème avec un temps de discussion entre chaque exposé (en évitant, pour MM. COUDRY et LHUILLIER, les interruptions trop nombreuses). M. MARTIN ajoute que la priorité lors des questions doit être donnée aux membres du CLIS (et M. THERIN insiste sur la nécessité de limiter le temps de parole).

Après discussion, et sachant que les membres de la CNE seront moins nombreux que la dernière fois, chacun d'eux intervenant sur un thème, le CA décide de retenir les modalités suivantes : présentation thème par thème intégrant les réponses aux questions écrites, discussion de 15 minutes après chaque thème, la parole étant donnée prioritairement aux membres du CLIS. Ces modalités seront proposées à la CNE.



Plus généralement, Mme FRANÇOIS insiste sur l'intérêt d'un échange par le dialogue avec un interlocuteur plutôt que par le biais de questions écrites (toutefois, M. JAQUET rappelle que les questions écrites ne se substituent pas aux questions orales) et regrette par ailleurs que l'ANDRA n'intervienne pas lors des réunions avec la CNE pour dire comment elle prend en compte les remarques ou recommandations contenues dans les rapports. Sur ce dernier point, M. JAQUET précise que c'est une volonté de la CNE. Mlle COLON signale qu'elle reprend chaque année les questions posées par la CNE dans son rapport et restées sans réponse afin de les intégrer aux questions des membres du CLIS. Mme HURAUT souligne que l'ANDRA répond toujours aux observations de la CNE, notamment lors des auditions qu'elle organise. M. STOLF estime qu'il faudrait proposer à la CNE des relations plus soutenues, au-delà de la réunion annuelle pour la présentation du rapport.

### 3) Activités des commissions

La commission « Environnement-Santé » s'est réunie début juillet à l'invitation de l'ARS de Lorraine afin d'évoquer la question de l'état de référence sanitaire. Au terme de cette réunion, il a été décidé de constituer un groupe de travail comprenant des représentants des ARS, de l'ORS, et des membres de la commission, chargé de préparer les modalités de mise en place d'un état de référence, y compris les aspects financiers.

La commission « Réversibilité » travaille actuellement sur le document de l'ANDRA « Dossier d'options de récupérabilité » et recherche toujours des intervenants sur la tenue des matériaux (l'IRSN a été sollicité et devrait proposer des spécialistes du sujet). L'objectif est d'être en capacité de participer utilement aux discussions précédant la loi sur les conditions de la réversibilité annoncée pour 2016.

La commission « Communication » a réfléchi à une éventuelle campagne de notoriété mais M. THERIN estime que le coût est disproportionné par rapport à l'efficacité attendue (un questionnaire envoyé via la Lettre du CLIS est toutefois envisagé). Il souhaite en revanche que la commission prenne en compte la communication via les réseaux sociaux. En réponse à M. MARECHAL, il est rappelé que l'information sur le développement économique ne fait pas partie directement des missions du CLIS. Par ailleurs, M. LORCIN indique qu'il a inséré dans le Bulletin de l'Ordre des médecins des articles sur le CLIS et sur le projet de stockage. Il fera parvenir le numéro au secrétariat du CLIS.

La commission « Localisation » s'était réunie en début d'année pour une présentation par l'ANDRA des besoins générés par l'implantation éventuelle du stockage. Compte-tenu de l'avancement du projet, son activité portera davantage sur les questions d'aménagement du territoire.



La commission « Risques », nouvellement créée (et comprenant 15 membres), se réunira le 16 octobre afin de désigner son président et définir son programme de travail (les transports faisant partie des sujets à étudier).

#### 4) Questions diverses

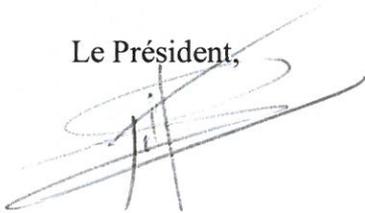
- Suite à la demande du CA lors de la dernière réunion, Mme HURAUT remet à M. STOLF un tableau récapitulatif des acquisitions foncières réalisées par l'ANDRA ou pour son compte dans le cadre du projet de stockage. Ce tableau comporte notamment le prix de ces acquisitions. Il sera transmis aux membres et joint au PV. Des questions se posent encore (M. LERAY sur les acquisitions au-delà des deux départements, Mme FRANÇOIS sur le fait de procéder à autant d'achats alors que la DAC n'est pas encore déposée, M. SUCK sur les besoins précis de l'ANDRA, M. THERIN sur les surfaces comprises dans la ZIRA mais non impactées par le projet) et Mme HURAUT propose que l'ANDRA présente prochainement, éventuellement avec les SAFER, les modalités d'acquisition (M. STOLF confirme qu'il y a pour tout grand chantier une anticipation avec rétrocession le cas échéant). Mme HURAUT ajoute que l'un des objets de l'amendement sur le projet de stockage, adopté dans le cadre de la loi sur la croissance et l'activité, visait à adapter les exigences de maîtrise foncière au cas spécifique du projet (existence d'installations souterraines).
- Il est rappelé que la journée « portes ouvertes » de l'ANDRA aura lieu le 27 septembre. Le CLIS dispose d'un stand, la permanence étant assurée par les membres qui se portent volontaires.
- M. JAQUET signale qu'une délégation tchèque visitera les installations de l'ANDRA les 7 et 8 octobre. Il est prévu une rencontre avec des membres du CLIS le 8, à 10h30. En réponse à M. LERAY, Mme HURAUT précise que la délégation japonaise qui a visité le site fin août n'a pas fait de demande pour rencontrer le CLIS.
- M. JAQUET informe les membres du CA de la tenue de différents séminaires ou colloques : le 15 octobre à Bruxelles, sur l'appropriation sociétale (Entretiens européens) ; le 18 novembre à Bruxelles sur le cas allemand (Commission européenne) qui serait l'occasion de rencontrer des personnes utiles pour l'organisation d'un déplacement en Allemagne ; les 26 et 27 novembre à Paris, sur l'environnement et la santé (ANCCLI). Les membres du CLIS seront invités à s'inscrire à ces manifestations.
- En réponse à M. LERAY, M. STOLF confirme que le ministère de l'écologie n'a pas donné suite au courrier du CLIS demandant à rencontrer Mme la Ministre. M. MARTIN ajoute qu'il a fait une demande au ministère pour pouvoir participer, en tant que président de Codecom, au Comité de haut niveau et qu'il n'a pas eu de réponse.



- Mme HURAUT fait part du démarrage de la campagne d'archéologie préventive sur la zone de la descenderie telle que définie dans le projet.
- Mme FRANÇOIS s'interroge sur les risques liés aux transports, en prenant l'exemple du convoi de déchets qui a récemment circulé sur les rails, en provenance de Sellafield (Angleterre) vers la Suisse, via La Hague, et qui est resté bloqué dans la région en raison d'une mini tempête. Elle constate que ce type de transport présente de réels risques qui ne sont pas toujours envisagés.
- M. STOLF indique que le comité de liaison souhaite que l'ANDRA présente le calendrier à jour du projet, en précisant toutes les actions déjà mises en œuvre par anticipation. Il propose que cette présentation soit faite lors du prochain CA, de même que la présentation sur les acquisitions foncières.

A Bure, le 23/11/15

Le Président,



Denis STOLF

